

L*** était adroit, il avait affaire à l'une de ces consciences pures qui ne peuvent comprendre une bassesse ; il eut beau jeu pour se justifier, ne sachant pas M^{me} Lobreau à Paris, et croyant ainsi que personne ne pénétrerait le mystère de ses arrangements.

Au conseil le plus prochain, M. Turgot défendit son subdélégué avec toute la chaleur d'une âme convaincue ; et après l'éloge complet de la confiance que cet homme méritait, l'honnête ministre conclut par un appel à la justice du roi, pour punir les calomniateurs.

Louis XVI, pour toute réponse, tira vivement de sa poche les papiers que la reine lui avait remis sur cette affaire, les jeta sur la table, et tourna le dos en disant :

— Je n'aime ni les fripons, ni ceux qui les soutiennent (1).

Le lendemain, la France perdit M. Turgot, Louis XVI le remplaça par M. de Clugni, et la *fée Urgelle* de Lyon reprit sa baguette et son empire.

Ministres et acteurs ont leurs déboires, et mon temps d'épreuves aussi, était arrivé. Quand je quittai mon père, impatient de voler de mes propres ailes, je crus que je trouverais partout la même indulgence ; mais combien je fus cruellement désabusé ! que de désagréments à dévorer à mesure que j'avancai dans mes essais, que je pourrais appeler à la rigueur un dur apprentissage.

J'avais chaussé le brodequin espérant ne marcher que sur des roses ; hélas ! un certain jour il ne me garantit guère des

(1) Ce rapprochement d'une anecdote de théâtre et d'un fait historique est fort curieux sans doute ; mais tout cela prouve moins contre Turgot que contre Louis XVI. On peut être grand ministre et se laisser duper par un fripon subalterne. La faiblesse du grief prouverait combien il était difficile d'en trouver de véritables contre un tel homme. Après ce renvoi, le vertueux Malesherbes donna sa démission : « Je n'ai plus que faire ici, dit-il. » On trouve dans ce peu de mots la plus belle apologie du ministre en disgrâce.

(Note de l'Éditeur.)